



Conseil d'Administration Masse des Douanes

Montreuil, le 9 mars 2026

Monsieur le Président,

Il y a un an presque jour pour jour, dans cette même salle, nous avons soulevé trois points importants pour l'Établissement que vous présidez (voir la déclaration liminaire concernée [ici](#)). Nous voudrions donc faire un petit feedback :

- le premier était un sujet d'actualité (les régularisations de charge). Bien que des cas difficiles subsistent avec celles de cette année, nous avons maintenant l'expérience que les mesures mises en œuvre par l'Établissement et l'Agence Comptable permettent de gérer cela donc nous ne reviendrons pas dessus.

- le deuxième sujet portait sur l'avenir du FACVL. Nous demandons toujours sa pérennisation car l'engagement des douaniers qui avait été reconnu lors de la signature de l'accord le mettant en place ne s'est jamais démenti et la nécessité de procéder à une dotation exceptionnelle l'an dernier, alors même que le FACVL était encore en place, prouve que les besoins de l'EPA Masse ne sont pas couverts par la dotation, qui n'a jamais été réévaluée depuis de trop nombreuses années. Et cette nécessité fait aussi le lien avec le troisième sujet évoqué.

- en effet, nous terminions par un plaidoyer pour le domanial. Et là, nous sommes heureux, nous devons le dire, d'avoir été entendus avec le projet qui nous est présenté aujourd'hui d'extension de la cité d'Anglet. Nous espérons que ce projet pourra aller à son terme et permettre d'étoffer l'offre au bénéfice des collègues de la CTM bayonnaise et que celui-ci en préfigurera d'autres, sur d'autres CTM. Mais pour cela il faut des moyens et cela rejoint le point que nous évoquions il y a quelques instants de l'augmentation de la dotation DGDDI et de la pérennisation du FACVL (qui permet de financer des travaux d'amélioration au bénéfice des locataires sans gréver le budget de l'EPA).

Nous terminerons en espérant que la nomination à la tête de l'Établissement interviendra rapidement. Nous avons évidemment toute confiance en M. MAR pour assurer l'intérim mais une telle situation est par définition instable donc cette nomination permettra aux équipes de travailler plus sereinement, avec une assise stable.

Les élus UNSA/CGC du CA